
SINGAPOUR – Responsabilité de l'ICANN
Lundi 24 mars 2014 – 17 :30 à 19 :00
ICANN – Singapour, Singapour

>> Bonjour à tous. Je vous demande s'il vous plait de bien vouloir prendre vos places, nous allons commencer notre programme. Je voudrais vous présenter le Président du Conseil d'Administration de l'ICANN, Steve Crocker.

[Applaudissements]

STEVE CROCKER :

Merci, Nancy.

Ce que nous allons essayer de faire en premier lieu est de déterminer le sujet de cette séance à l'opposé et en comparaison à d'autres séances qui se déroulent en ce moment.

Nous sommes tous intéressés et au courant du transfert de la supervision de certaines fonctions techniques clés de l'IANA, de la supervision du gouvernement des États-Unis vers un modèle de supervision multipartite mondial.

Ce matin, nous avons parlé du processus de la transition de l'IANA. Cependant, nous allons discuter durant cette séance des aspects plus généraux liés à la responsabilité, plus particulièrement dans le contexte de l'Affirmation d'Engagements.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ces deux thèmes sont liés entre eux, mais il s'agit de deux thèmes différents ; garder claire cette distinction est important.

Pour l'IANA, nous travaillons avec notre partenaire. Par le biais de l'Affirmation d'Engagements, nous travaillons avec la communauté de l'ICANN pour nous assurer de maintenir une continuité dans la responsabilité de l'ICANN. La manière de traiter ce thème est importante, et peut nous aider à l'aborder de deux manières différentes.

La signature de l'Affirmation d'Engagements par le département du Commerce des États-Unis et de l'ICANN le 30 septembre 2009 a marqué un jalon significatif dans l'évolution de la gestion du système des noms de domaine de l'Internet et d'autres identificateurs.

Dans le paragraphe 3 du document de l'Affirmation d'Engagements, le document confirme « les engagements clés de la part du Département du Commerce des États-Unis et de l'ICANN ; y compris les engagements à (a) s'assurer que les décisions liées à la coordination technique globale du DNS soient prises dans l'intérêt public, et soient responsables et transparentes ; (b) préserver la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS ; (c) promouvoir la concurrence, la confiance du consommateur et les choix des consommateurs dans le marché DNS ; et (d) faciliter la participation internationale pour la coordination technique de DNS. »

L'organisation s'est engagée à réviser cela par la communauté tous les trois ans. C'était assez difficile de le faire tous les trois ans, quand on comprend la solidité de la communauté multipartite et sa capacité à faire une auto-révision.

Par l'Affirmation d'Engagements, l'ICANN s'engage à ces révisions réguliers totaux de la responsabilité et de la transparence, pour assurer la responsabilité, la transparence et l'intérêt des utilisateurs mondiaux d'Internet.

Il faut tenir compte de la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, y compris l'interopérabilité mondiale. La promotion de la concurrence, la confiance des consommateurs et le choix du consommateur en ce qui concerne le DNS.

Une quatrième révision, une révision du WHOIS, qui garantit que l'ICANN mette en application la politique du WHOIS.

Un commentaire à propos de tout cela. Nous avons maintenant fait trois de ces révisions. Nous n'avons pas encore commencé la révision pour la promotion de la concurrence, la confiance des consommateurs et le choix du consommateur dans le DNS, mais nous nous apprêtons à le faire.

En ce qui concerne les trois autres, nous avons presque terminé la deuxième étape de la révision sur la responsabilité et la transparence.

Assis à la table, Brian Cate prendra d'ici peu la parole. Il a présidé la première équipe de l'ATRT et la deuxième équipe de l'ATRT, et a fait un travail extraordinaire, dont je suis personnellement très reconnaissant. Je pense que nous tous avons bénéficié du travail qu'il a fait.

De retour au script, ces révisions ont élevé la transparence et la responsabilité dans la gestion de l'organisation de l'ICANN, ainsi que pour les pratiques et les mécanismes de responsabilité permanents qui ont été créés et qui sont très importants. Par exemple, les différents



gouvernements et le secteur privé qui peuvent désormais participer sur un pied d'égalité avec le gouvernement des États-Unis. Il s'agit de l'aboutissement de la transition du contrôle du DNS du public au privé. Cela signifie que l'ICANN est indépendante et non sous le contrôle d'une entité.

Ce document affirme que l'engagement par rapport au modèle de développement de politiques ascendantes pour la coordination technique du système de nom domaine doit être fait pour le plus grand bénéfice des utilisateurs mondiaux de l'Internet et basé dans le modèle multipartite.

Cette croyance fondamentale dans le modèle multipartite mondial est évidente dans l'annonce récente que nous venons d'apprendre et de discuter avec le gouvernement des États-Unis.

Donc la question qui doit être explorée par la communauté maintenant est quelle est la meilleure voie à suivre en ce qui concerne l'évolution de nos exigences en matière de responsabilité et de transparence, qui sont actuellement conduites ou incorporées dans l'Affirmation d'Engagements?

En insistant sur le point que j'ai fait au début, dans cette séance, nous allons centrer notre attention sur les exigences les plus larges de la responsabilité et la transparence de l'ICANN, liées mais bien sûr distinctes de l'évolution de la fonction de l'IANA et de la supervision de ces fonctions.

Je veux céder la parole à Brian Cate, qui est la personne la plus appropriée, parce qu'il a une connaissance approfondie du



fonctionnement des processus. Il a fait un travail très bon et très exhaustif sur la représentation et la responsabilité.

Brian ?

BRIAN CUTE :

Merci, Steve. Et bienvenue, tout le monde, à cette session.

Permettez-moi de vous présenter quelques observations sur les processus de l'équipe de révision dont Steve vient de vous parler. J'ai eu le privilège de présider les équipes de l'ATRT1 et l'ATRT2. Et j'ai travaillé avec le Secrétaire Adjoint Strickling ainsi que d'autres bénévoles de la Communauté. Ce qui nous étonne vraiment dans ce processus de révision, c'est que c'est un processus véritablement multipartite avec toutes les parties prenantes qui travaillent sur un pied d'égalité, pour examiner de manière approfondie la performance de l'ICANN en ce qui concerne la transparence et la responsabilité dans des domaines spécifiques et formuler des avis au Conseil d'Administration sur la façon dont l'organisation peut améliorer sa responsabilité et sa transparence. C'est beaucoup de travail. Chapeau bas à tous les bénévoles de toutes les équipes de révision.

Il s'agit d'un très gros travail où beaucoup de temps et d'efforts sont investis ; et cela est essentiel pour la maturation de l'organisation.

Les observations que je partagerais avec vous concernent ce que j'ai pu observer dans le processus. L'ATRT1 était vraiment un exercice nouveau qui n'avait jamais été fait auparavant, une innovation qui se déroule au sein de l'ICANN et nous avons appris le long du chemin ; et je suis très fier du produit issu du travail de l'ATRT1.



En avançant vers l'ATRT2, qui vient juste de finir son travail et de présenter ses recommandations le 31 décembre de l'année dernière au Conseil d'Administration, on a l'intervention des deux équipes de révision, l'équipe de révision de la sécurité, la stabilité et la résilience et l'équipe de révision du WHOIS. Permettez-moi de remarquer que dans ce cas, la charge de travail s'alourdit. En raison de la nature dynamique de ces révisions ayant lieu tous les trois ans, l'équipe de révision de la responsabilité et la transparence en particulier, doit réviser les recommandations des équipes de révision précédentes. Une des dynamiques que j'ai observées cette fois-ci était qu'il y avait plus de travail pour l'équipe.

Il est très important de voir comment l'ICANN a mené à bien la mise en œuvre ; et il est également important, puisqu'il s'agit d'un exercice qui avance dynamiquement, d'avoir l'occasion de se concentrer sur de nouveaux domaines, de nouveaux thèmes, sur lesquels on peut faire des recommandations pour l'amélioration de la responsabilité et la transparence.

Le processus dynamique est un processus important, et la charge de travail s'accroît.

Je dois dire aussi que le processus, en particulier ce dernier, a reçu un soutien très fort du personnel de l'ICANN. Ils ont travaillé très dur avec nous tout au long du processus, ce qui est très apprécié.

Et bien qu'il y ait des volontaires de toute la Communauté, nous sommes également tout à fait conscients du fait que l'équipe de révision doit démontrer de l'indépendance et de l'objectivité dans la réalisation de son travail, autrement le travail serait vain.

Et donc travailler avec le personnel de l'ICANN tout en maintenant un équilibre adéquat entre l'indépendance et l'objectivité est un élément clé dont nous nous préoccupons vraiment.

Ceci dit, c'est une question proche et chère à mon cœur, et à nous tous. Nous sommes maintenant dans un environnement où sont soulevées des questions plus larges quant à la responsabilité. Et donc l'objectif de cette séance est de vous écouter et de savoir quelles sont vos opinions. La responsabilité et la transparence sont très spécifiques de ces révisions, mais elles vont au-delà des révisions. L'ICANN est responsable de rendre des compte aux différentes parties prenantes et à la communauté de beaucoup de manières différentes.

Donc cela étant dit, il y a trois questions que je voudrais vous présenter pour que vous les considériez pendant cette séance pour que vous vous exprimiez en réponse à ces questions, si vous voulez, ou sur d'autres points.

C'est essentiellement une séance d'écoute pour entendre ce que la Communauté pense de la question plus générale concernant la responsabilité et la transparence.

Donc, sur l'écran, vous pouvez voir les questions.

Quels sont les moyens par lesquels la communauté peut avoir la garantie que l'ICANN respecte ses engagements de responsabilité ?

Deux, au fur et à mesure que la responsabilité mondiale de l'ICANN s'accroît, quels seront les principes directifs pour assurer que la notion de responsabilité soit comprise et acceptée au niveau mondial ?



Trois, comment doit évoluer l'Affirmation d'Engagements afin de soutenir l'acceptation mondiale de la responsabilité de l'ICANN, et qui devrait faire partie de cette Affirmation d'Engagements ?

Donc, si vous souhaitez utiliser ces questions à titre indicatif, nous tenons à vous écouter. Quelles sont vos pensées ; quelles sont vos suggestions et vos opinions ? Et si vous avez des commentaires certainement sur le processus de l'équipe de révision ou des questions, je vais essayer d'y répondre de la meilleure façon possible.

Steve, voulez-vous ajouter quelque chose ?

STEVE CROCKER :

Je vais tricher ici ; penser que je prends la parole pour essayer de répondre à ces questions et dire quelque chose, parce que la première question, quels sont les moyens par lesquels la communauté peut s'assurer que l'ICANN respecte ses engagements de responsabilité, soulève deux questions ; l'une très vaste, l'autre beaucoup plus spécifique.

La grande question, c'est que l'équipe de révision de la responsabilité et la transparence fait une série de recommandations. Si ces recommandations sont acceptées et mises en œuvre, est-ce que cela matérialise vraiment les désirs et les besoins de la communauté ?

La grande question que nous nous posons par rapport au processus de révision pour savoir si ce processus représente vraiment les désirs et les exigences de la communauté, obtient toutes les informations, et ainsi de suite.



La plus petite question mais qui est vraiment très importante est que se passe-t-il après que l'on ait formulé et présenté ces recommandations à l'ICANN ?

Nous avons travaillé de façon ardue ; moi j'ai été personnellement concerné dans le développement de ce processus, un processus exhaustif dans l'analyse de chacune des recommandations, la compréhension des conséquences d'accepter une recommandation, la documentation de ce processus afin de s'assurer de ne rien manquer, et pouvoir avancer à une certaine vitesse.

En ce qui concerne les recommandations actuelles de l'ATRTR, je dois avouer que Brian a fait un travail fantastique de gérer ce processus entier et fournir ce rapport à la fin de l'année dernière. Nous sommes dans la période des six mois et nous essayons de comprendre ces recommandations et d'y répondre. J'ai grande confiance que nous allons être en mesure de le faire.

Mercredi matin, il y aura une présentation beaucoup plus détaillée par rapport au point où nous en sommes dans le traitement de cet ensemble spécifique de recommandations provenant de l'ATRTR2. Nous n'avons pas le temps de rentrer dans le détail, mais je me surprends à souhaiter que cette information vous soit disponible pour que la discussion sur le fonctionnement du processus en général soit claire.

Je vous recommande donc d'assister à cette séance pour pouvoir connaître ces détails. Et pour cette séance, permettez-moi de vous dire que nous avons là un processus assez détaillé sur lequel nous avançons, et nous aurons des publications très concrètes et spécifiques sur une base régulière pour chacune des recommandations. Et c'est un

processus qui n'est pas seulement pour l'ATRT mais sera appliqué ; il a été partiellement appliquée et atteindra un état de maturation pour les recommandations de toutes sortes, en particulier pour les processus de révision contemplés l'Affirmation d'Engagements.

Merci.

PINDAR WONG :

Bonjour. Je m'appelle Pindar Wong. J'ai été membre du panel de stratégie de l'ICANN qui travaille sur le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet.

Nous voulons juste attirer votre attention que nous avons rencontré l'ombudsman hier pour transmettre en partie certains des résultats de notre travail. Notamment, nous avons pu constater que même s'il existe des mécanismes de responsabilité au sein de l'ICANN, les 50 recommandations, l'ombudsman, et le panel de révision indépendant, ils ne sont pas nécessairement transparents en dehors de l'écosystème immédiat de l'ICANN.

Cela veut dire qu'il y a peut-être une responsabilité interne et une responsabilité de l'ensemble plus large de relations.

Dans notre rapport, Page 52 Section (d), l'une de nos recommandations parle de la mondialisation du processus de responsabilité au sein d'un réseau de relations. Plus précisément, nous proposons l'idée de panels de responsabilité qui puissent intervenir pour tenter de faire face à la nature transfrontalière et à la diversité croissante de notre écosystème.

Le panel est incapable de faire avancer lui-même ces idées au sujet des panels de responsabilité ; nous faisons une note que nous espérons cette communauté et vous-même pouvez aussi envisager cette idée et peut-être l'étoffer un peu plus.

Nous avons pu observer qu'il y a des éléments historiques où certains groupe en dehors de l'ICANN ont développé des recommandations et des mécanismes de résolution de litiges qui ont été adoptés, comme les principes UDRP, par exemple. Donc, nous avons une responsabilité au niveau interne et une responsabilité au niveau externe ainsi que la capacité de communiquer ces mécanismes de responsabilité en dehors de l'écosystème de l'ICANN.

Les 50 recommandations, je pense qu'elles sont plus que 50, de l'ATRT2, plusieurs de nos membres ont pu constater qu'il y a ici des points extrêmement complexes très difficiles à saisir pour les débutants. Merci.

MILTON MUELLER :

Je suis Milton Mueller, de l'Université de Syracuse.

Je voudrais vous encourager à avancer, et à aller au-delà de l'Affirmation d'Engagements.

Je pense que l'Affirmation d'engagements est une modalité de responsabilité assez unique qui peut surprendre les théoriciens les plus organisationnels. Il s'agit essentiellement d'un comité de formuler des recommandations non contraignante, et les gens ne comprennent pas forcément cette définition de la responsabilité.



Il nous faudra de grandes réformes dans les structures de l'ICANN pour la rendre vraiment responsable. Vous devrez peut-être parler de l'adhésion. Vous devrez peut-être envisager un nouveau traité international qui définit votre portée et la rend exécutoire par les gouvernements. Il y a toute sorte de vrais mécanismes de responsabilité externe que vous pourriez mettre en place à l'avenir.

Il s'agit, finalement, de réformes assez importantes mais qui pourraient être mises en place. Pour cette raison là, lorsque nous examinons cette question, nous vous recommandons de séparer le transfert des fonction de l'IANA de la transition de la responsabilité.

Tant que la transition de l'IANA ne sera pas achevée, on ne pourra pas vraiment traiter de manière adéquate la responsabilité de l'ICANN dans son ensemble, à cause des exigences qui découlent de l’Affirmation d’Engagements, par exemple que le contrat de l’IANA exige qu'elle soit aux États-Unis.

Je ne suis pas d'accord avec la question de la ségrégation de la responsabilité telle qu'elle nous a été présentée ; que la transition de l'IANA pourrait jouer un rôle majeur dans l'accroissement de responsabilité de l'ICANN. Si vous aviez une séparation structurelle, ce serait quelque chose qui établirait une structure de vérification, des freins et des contrepoids, au niveau de l'ICANN.

Et si vous n'avez pas cela, si vous repliez toutes les fonctions IANA et les intégrer dans l'ICANN, les risques s'accroissent considérablement en termes de responsabilité. A ce moment là, les mécanismes traditionnels de révision sembleraient encore plus faibles par rapport à risques.

Je ne veux pas compliquer les choses ; je comprends bien pourquoi les choses se séparent. Il faut qu'il y ait des débats extrêmement focalisés, mais je ne pense pas que vous pouvez séparer complètement ces deux choses.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Bonjour. Je m'appelle Olivier Crépin-Leblond, et je suis le Président du Comité Consultatif At-Large. Les déclarations ou plutôt les réponses que je vais vous donner ne sont pas ratifiées par l'ALAC, mais je vais essayer de répondre aux trois questions dans le temps qui m'est accordé.

La première, quels sont les moyens par lesquels la communauté s'assure que l'ICANN respecte ses engagements en matière de responsabilité ; je pense que vous avez à faire participer les utilisateurs finaux de l'Internet.

La deuxième question, la même chose : les utilisateurs Internet, mais au niveau mondial. Vous devez faire participer les utilisateurs finaux de l'Internet à l'échelle mondiale.

Et la troisième, comment l'Affirmation d'Engagements doit-elle évoluer pour prendre en charge l'acceptation mondiale de la responsabilité de l'ICANN, et qui doivent prendre part à cette Affirmation d'Engagements ; je ne vais pas vous donner une liste complète de toutes les personnes qui doivent prendre part à l'Affirmation d'Engagements, mais là aussi, il faut faire participer les utilisateurs finaux.

[Applaudissements]



Premièrement, je suis entièrement d'accord avec ce qu'a dit Chuck. Il doit y avoir une sorte de mécanisme de responsabilité externe que l'on doit définir. Mais ce que nous devons surtout être en mesure de définir plus clairement, c'est quels sont nos mécanismes de reddition de comptes. Milton a abordé cela lorsqu'il a utilisé les mots «freins et contrepoids. » Il faut s'assurer que nos processus soient visibles et contribuent à la transparence, évidemment, mais aussi le fait qu'il y ait des freins et des contrepoids intégrés tout au long qui permet, à des points de décision, qu'un contre-argument soit formulé afin que les choses ne soient pas faites hâtivement. Je pense que j'ai répondu aux des deux premières questions.

La troisième question ; comment devrait évoluer l'Affirmation d'Engagements ? Elle doit évoluer de sorte que l'on puisse parvenir à un document latéral multipartite. Autrement dit, ce n'est pas un document entre l'ICANN et un gouvernement ou l'ICANN et une partie prenante ou une autre partie prenante, mais un document qui engage toutes les parties prenantes qui signent le document pour que l'ICANN soit un des nombreuses parties de sorte que non seulement ce document implique la relation des parties prenantes avec l'ICANN, mais aussi la définition de la relation entre toutes les parties qui ont signé ce document.

Merci.

STEFANO TRUMPY :

Stefano Trumpy, ISOC Italie et membre du GAC.

Je voudrais faire quelques remarques sur le troisième point parce que l'Affirmation d'engagement était une étape historique en septembre



2009. Par la suite, il a été établi que l'ICANN allait être responsable envers la communauté à travers différents panels de révision ; et l'équipe de révision sur la transparence et la responsabilité est la plus politique par rapport aux autres. Je reconnais, comme Milton l'a bien dit, qu'il existe le problème de prendre en compte la déclaration de la NTIA. Mais je propose de préparer quelque chose de plus complet en ce qui concerne la responsabilité. Mais étant donné que l'Affirmation de l'engagement a été signée par le gouvernement de l'ICANN et les États-Unis, alors pourquoi ne pas modifier le texte ? Parce que l'idée est bonne. Et peut-être laisser de côté les parties spécifiques à la relation entre l'ICANN et le gouvernement des États-Unis, et essayer de vérifier combien de gouvernements souhaiteraient signer une Affirmation d'Engagement de la même nature que celle qui a été signée en 2009. Cela pourrait constituer une étape préliminaire, qui conduirait finalement à un changement plus important suite à la conclusion du transfert des fonctions IANA.

Merci.

DAVID CAKE :

David Cake, de l'unité constitutive des parties non-commerciales.

Sur la question de l'Affirmation d'engagement et de son évolution, je sais qu'un des panels stratégiques a mentionné que l'Affirmation d'Engagements ne doit pas concerner uniquement les gouvernements, mais d'autres organisations aussi. Si vous voulons traiter cela comme quelque chose qui inclut d'autres parties prenantes, à ce moment là, l'Affirmation d'engagements peut impliquer aussi d'autres



organisations, des ONG ou diverses organisations qui pourrait faire également partie de cet engagement.

En ce qui concerne les panels de révision et le processus de révision de l’Affirmation d’Engagements, j’ai participé à un de ces panels, et je pense que le processus de révision est vraiment intéressant et productif. Je pense que c’est une façon minutieuse de mesurer les choses, mais je crois qu’il semble y avoir une déconnexion entre les recommandations formulées et la mise en œuvre de ces recommandations, notamment en ce qui concerne les équipes de révision comme mécanisme de reddition de comptes, et qui ne semblent pas être traduits par un grand nombre de mécanismes quotidiens de responsabilité au sein de l’ICANN. Je crois qu’il devrait y avoir un mécanisme de reconsidération.

Je suis très heureux de savoir que dimanche apparemment, une chose extraordinaire s’est passée, et que quelqu’un a gagné en fait une demande de reconsidération. Je crois que c’est la première fois. Tandis qu’une seule fleur ne signifie pas que le printemps est arrivé, je voudrais espérer, je vous propose encore une métaphore, que c’est ce qu’on appelle un événement de cygne noir.

Une fois que vous voyez un cygne noir, vous découvrez tout à coup il y a un changement ; vous savez, je viens de l’Australie où tous les cygnes sont noir. Nous allons donc espérons que beaucoup de personnes envisagent et réussissent la demande pour le processus de reconsidération dorénavant. Mais c’était vraiment surprenant que nous nous attendions [signal sonore] à continuer.



Les révisions doivent être traduire en une véritable reddition des compte. Et permettez-moi de répéter ce que disent de nombreuses personnes ; que si c'est le Conseil d'Administration, les comités consultatifs et les autres mécanismes de l'ICANN qui font la reddition de comptes, cette reddition de compte aura toujours des lacunes rapport à une reddition de comptes externe.

BRIAN CUTE :

Merci. Je suis juste interrompre avec une petite pensée ; c'est intéressant de voir qu'il y a deux pistes de travail qui réapparaissent.

L'une concerne, même préalablement à cette réunion, la notion de l'ouverture de l'Affirmation d'Engagements pour qu'elle puisse être signée par d'autres parties prenantes, comme un moyen de progresser. L'autre piste concerne la responsabilité externe.

Je serais intéressé de savoir si, à votre avis, cette notion d'obtenir plus de signataires pour l'Affirmation d'Engagements suffira pour satisfaire cette responsabilité externe dont on parle. Sinon, comment proposez-vous que la responsabilité externe soit créée ou satisfaite ?

DAVID CAKE :

Parlant à titre individuel, je pense que nous devons avoir un mécanisme de responsabilité externe, pas pour la responsabilité stratégique à long terme qu'assurent l'Affirmation d'Engagements et les équipes de révision, mais une forme de reddition de comptes externe sur les décisions quotidiennes régulières, les décisions spécifiques.

MICHAEL ROTERT : Je m'appelle Michael Rotert, de l'association commerciale allemande d'Internet et de l'ISPPC.

J'ai une réponse simple et courte à ces trois questions. Il faut vous en tenir à votre mission. Merci. [Rires]

BECKY BURR : Becky Burr NeuStar. Il y a eu certaines personnes ici qui ont parlé de révisions externes. Le mot « externe » me gêne parce que je ne suis pas sûre de ce qu'il signifie.

Je le décrirais plutôt comme un mécanisme indépendant. Si nous voyons ce que fait chaque organisme de réglementation à l'échelle mondiale, il s'agit d'un outil indépendant. Et comme je l'ai dit plusieurs fois, c'est ce qu'il nous faut.

Mais je vais vous dire ce que vous pouvez arrêter d'appliquer, car il ne fournit aucune garantie que l'ICANN respecte ses engagements de responsabilité, et c'est la révision One World Trust. Quelqu'un y a fait référence aujourd'hui en parlant positivement de la responsabilité de l'ICANN. Et donc je l'ai lue. Le rapport est basé sur 22 interviews, 13 auprès des membres du personnel et du Conseil, 9 avec des personnes qui ne le sont pas. Les organisations comparables qu'ils ont identifiées étaient l'Organisation Internationale de Régulation, le Forestry Stewardship Council et l'Organisation Mondiale du Commerce Équitable. Deux d'entre eux sont des organismes d'autorégulation de l'industrie, et l'un est un organe de normes internationales volontaires qui utilise des experts pour élaborer ces normes. Ils n'ont vraiment pas beaucoup à voir avec l'ICANN. Cette révision ne compare

pas des pommes avec des pommes, et ne fournit pas une mesure véritable du travail. Il ne fournit pas d'indicateur très utile. Je ne comprends pas comment cela a commencé, mais je pense qu'il faut dépenser notre argent sur d'autres choses.

FIONA ASONGA :

Je m'appelle Fiona Asonga. Et je vais essayer de répondre aux questions de façon très brève.

Pour que l'ICANN montre à la communauté qu'elle respecte ses engagements en matière de responsabilité, l'organisation doit être très transparente et doit partager avec la communauté ses plans pour l'avenir ; elle doit inclure la communauté tout comme elle l'a fait par le passé.

En ce qui concerne la responsabilité mondiale, il est très difficile pour une institution d'être responsable vis-à-vis des gens qui ne comprennent pas ses mandats, ce qu'elle fait ou même le simple fait qu'elle existe. Donc, il devient très difficile pour l'ICANN de le faire, sachant qu'il y a un grand pourcentage des utilisateurs, des fournisseurs de services Internet, de la société civile qui ne participent pas à ses réunions, ne savent pas qu'une telle entité existe ou n'apprécient pas le rôle et la fonction de l'ICANN. Donc, pour la deuxième question, l'ICANN devrait se consacrer à essayer de diffuser au public son existence, afin de devenir responsable.

En ce qui concerne la question trois et l'Affirmation d'Engagements, je pense que toutes les parties prenantes doivent signer cet engagement à travers les différents groupes, pas individuellement, mais par le biais de



différents groupes au sein de l'ICANN ; les différentes parties prenantes devraient signer l'Affirmation d'Engagements selon les modalités existantes afin de que la vision et le mandat de l'ICANN restent les mêmes, sauf si vous souhaitez changer cela.

[Applaudissements]

PIERRE BONIS :

Bonjour, Pierre Bonis de l'AFNIC, du registre de point fr, et des nouveaux TLD génériques. J'aimerais répondre aux questions, mais cela va être difficile parce que nous sommes au milieu d'un paradoxe lorsque nous parlons de la responsabilité de l'ICANN vis-a-vis du monde d'une manière, nous sommes encore la communauté de l'ICANN.

Donc je voudrais juste signaler que puisque nous parlons de la responsabilité de l'ICANN à l'égard du monde, nous devrions parler de cela avec d'autres participants, et non seulement avec la communauté de l'ICANN. Bien entendu, au sein de l'ICANN, nous avons les gouvernements, les représentants de la société civile, du secteur privé, des bureaux d'enregistrement, mais nous savons tous que la discussion que nous avons aura lieu aussi dans d'autres régions et d'autres organisations dans les mois qui viennent. Je ne sais pas vraiment si ce qu'on nous demande aujourd'hui est d'essayer d'avoir une position de l'ICANN par rapport à ce débat mondial, ou on demande aux différentes communautés de dire comment elles verraient l'ICANN en tant qu'organisation responsable.

Et pour être vraiment très bref, à mon avis quand nous parlons de responsabilité, nous parlons de la construction de quelque chose que



nous pouvons appeler une décision de l'ICANN. C'est donc le problème. Quelle est cette chose ? Un nouvel organe ? Une nouvelle organisation ?

Mais si nous voulons [Signal sonore] faire appel à une décision de l'ICANN, nous devons nous devons envisager un organe de ce type pas au sein de l'ICANN, mais à l'extérieur. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Bonjour. Je suis Bertrand de la Chapelle, du Projet de Juridiction Internet.

Je pense que nous sommes confondus et que nous abordons deux choses différentes sous un même titre. Becky a mentionné cela.

Le premier point, c'est la responsabilité générale, ce qui donne à l'ICANN sa légitimité et qui pourrait potentiellement avoir la capacité d'enlever la responsabilité à l'ICANN, si l'ICANN allait dans une mauvaise direction. Autrefois, c'était le JPA et le mémorandum d'entente. L'Affirmation d'Engagement a en quelque sorte transféré cette responsabilité de façon limitée aux équipes de révision de l'ATRT. Mais c'est plus encore que cela, parce que nous croyons que cette organisation a atteint un certain niveau de reconnaissance, et maintenant, la question de la responsabilité est comment faire évoluer les mécanismes de responsabilité et les mécanismes de révision ? Comment continuer à augmenter la transparence et l'inclusion, et ainsi de suite.

Cela est complètement différent de la seconde dimension sur laquelle nous nous focalisons aujourd'hui, qui rejoint ce que disait Becky ; ce n'est pas tellement une responsabilité externe mais plutôt des

mécanismes de responsabilité indépendants. Et à cet égard, il me paraît évident qu'il y a une partie qui manque dans le système de l'ICANN, le processus de reconsidération. Ce processus de révision qui est sous la responsabilité du Conseil d'Administration est une charge extrême sur le Conseil d'administration car il est très difficile de le gérer de la façon dont un organisme indépendant pourra le faire. Donc je ne pourrais le qualifier d'externe. Je dirais que cela fait partie du système, mais indépendant.

Le seul système indépendant que nous avons, qui fournit la responsabilité ultime est les panels de révision indépendants, et c'est énorme en termes de processus. Nous avons besoin, en particulier dans le programme des nouveaux gTLDs [Signal sonore] la capacité d'avoir une révision indépendante des décisions prises par l'ICANN.

CHRIS DISSPAIN :

Salut. Chris Disspain, membre du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Je voudrais adresser la question numéro trois, comment entamer cette évolution ? Une partie de ce travail a été faite, et il serait dommage de la perdre.

Dans le monde des ccTLDs, dans une tentative pour voir comment les ccTLDs se rapportent à l'ICANN, nous avons trouvé ces cadres de responsabilité, signés par les ccTLDs, dont certains sont des gouvernements, et certains ne le sont pas, et par l'ICANN ; ce sont des documents qui fonctionnent dans les deux sens.

Peut-être que nous pourrions nous en servir comme point de départ et un précédent plutôt que d'essayer de peaufiner l'Affirmation

d'Engagement, puisque ces cadres sont construits autour de la responsabilité. C'est un cadre de responsabilité.

Et je voudrais revenir sur le point que Fiona a mentionné, et c'est que tout le monde devrait connaître l'ICANN. J'espère qu'elle comprendra et qu'elle cela ne la gênera pas. L'ICANN a un nouvel employé, et quand je lui ai demandé pourquoi elle était ici, elle a répondu qu'elle a appris l'existence de l'ICANN à l'école. Il serait intéressant en tant qu'objectif à long terme de nous assurer que tout le monde puisse connaître l'existence de l'ICANN depuis l'école. Merci.

[Applaudissements]

IZUMI OKUTANI :

Izumi Okutani ; je parle à titre individuel. Je tiens à exprimer une idée déjà évoquée par d'autres orateurs, donc je serais très brève.

Avoir un groupe de personnes qui révisent les responsabilités, c'est très important du point de vue de l'équilibre. Ce n'est pas comme des groupes de gens spécifiques comme par exemple les utilisateurs, les gouvernements, ou seul pays, mais c'est cette composition des gens qui représentent différents types de personnes qui est important dans le fait que ces groupes font la révision.

STEVE DELBIANCO :

Je suis Steve DelBianco avec NetChoice.

En 2010, plusieurs mois après la signature de l'Affirmation d'Engagements, j'étais dans une réunion du Parlement européen, durant la réunion de l'ICANN à Bruxelles. Il y avait deux douzaines de



membres de différents parlements européen. Je me souviens avoir discuté l'Affirmation dont j'ai toujours été un grand fan. J'ai sorti un stylo de ma poche et invité ces membres à signer, à s'engager et à soutenir l'ICANN ; à être dans le GAC et responsabiliser l'ICANN.

Le Président de l'ICANN à l'époque, votre prédécesseur, m'a déclaré « Steve, range ton stylo ». L'Affirmation n'est qu'un document temporaire, et dans un court laps de temps, et bientôt nous espérons qu'elle cessera d'exister. Ce fut un choc pour moi, et je ne suggère pas que cela a été en quelque sorte votre réflexion. Mais cela a créé chez nous cette notion que l'Affirmation est quelque chose qui a continué à subsister parce qu'en y renonçant, ou en omettant de respecter les recommandations issues des révisions, l'ICANN aurait probablement mis en péril le renouvellement du contrat IANA. C'était un lien ; pas un lien explicite, mais un lien implicite. En 2012, le département du commerce a annulé le contrat de l'IANA parce qu'ils voulaient s'assurer que l'ICANN allait satisfaire toutes les exigences de procédure et de sécurité d'IANA.

Cela donne lieu au fait que plusieurs d'entre nous perçoivent un lien, et donc, la transition de l'IANA dont nous avons parlé ce matin, enlève l'effet de levier de maintenir l'ICANN dans l'Affirmation. Pour remplacer cela, je vais retrousser mes manches, je vais travailler sur des mécanismes de remplacement. Ce matin, j'ai mentionné certains cas d'utilisation, et l'un de ces cas d'utilisation concerne comment nous pouvons concevoir un processus pour forcer l'ICANN à se réengager dans l'Affirmation au cas où elle ne voulait pas le faire. Merci.



BRIAN CUTE :

Merci, Avri. Je vous invite à faire plus de commentaires sur la possibilité d'avoir davantage de signataires pour l'Affirmation d'Engagements.

Qui signe ; comment ce processus est géré ? Si, deux ans après, vous avez 50 % des signataires qui ont signé et 50 % qui n'ont pas signé. Pensez-vous qu'il y ait un mécanisme viable en termes de faire évoluer les signatures ? Nous aimerions entendre des opinions plus concrètes quant à comment cela pourra fonctionner et livrer la responsabilité. Merci beaucoup.

AVRI DORIA :

Merci. Je suis Avri Doria, membre du NCSG mais je ne pas parler au nom de ce groupe là.

J'ai participé à l'équipe de l'ATRT2 et j'ai vraiment été impressionné par ce mécanisme. Je pense que c'est un mécanisme nécessaire pour pouvoir avancer, mais je pense qu'il y a encore beaucoup de choses à faire là-dessus. Nous avons remarqué, par exemple, que peu de membres de la communauté ont participé aux commentaires, la lecture et le suivi.

Donc cela a été un vrai problème. J'ai moins de problèmes que d'autres par rapport à la question de responsabilité externe ou interne parce cela est une question de l'organisation de l'ICANN par rapport à la communauté de l'ICANN. Je pense que c'est un mécanisme de surveillance ascendant dont nous avons besoin alors que nous poursuivons la transition.

Si vous regardez à l'intérieur du rapport ATRT, vous y trouverez beaucoup de contenu qui se rapporte aux manières d'améliorer nos

mécanismes d'appels, de reconsidération, d'IRP, ou de ce que vous voulez les appeler.

Nous devrions même envisager la notion qu'il existe un appel qui est obligatoire et externe et qui peut être interjeté ; certains disent, « c'est ce que vous devriez faire » mais c'est plutôt un processus d'exception.

Donc je suis également d'accord que nous avons besoin de signataires plus nombreux de l'Affirmation d'Engagements. Mais dès que vous les obtiendrez, vous pourrez commencer à faire avancer le mécanisme ; mais on n'a pas besoin de milliers de signataires au début, et ce n'est pas une raison de ne pas poursuivre. Il n'y a probablement pas beaucoup que je pourrais dire de plus dans les 12 secondes restantes. Je veux juste dire que nous avons là un élément essentiel que nous devons garder.

MARILYN CADE :

J'ai fait quelques commentaires dans la réunion de la salle d'à coté que je vais essayer d'exprimer ici aussi.

J'ai effectivement essayé d'utiliser les deux mécanismes de responsabilité de l'ICANN : la reconsidération et l'ombudsman.

Et je ne suggère pas que le résultat de ces expériences m'ait porté préjudice. Mais il faut que nous soyons sincères, parce que nous n'avons pas de mécanismes de reconsidération indépendant, ni n'avons-nous ce qui pourrait être considéré comme un ombudsman indépendant non plus. Je ne suis pas être critique du médiateur. Je veux parler de nos processus. Je ne critique pas l'ombudsman. Je parle de nos processus.



Nous devons penser au genre de séparation nécessaire ; que ce soit fonctionnel uniquement ou structurel ou indépendant. Comment parvenir à l'indépendance si tous les mécanismes sont internes ?

Je veux faire un commentaire sur l'incapacité de la communauté d'utiliser efficacement même les mécanismes en vigueur actuellement. La communauté n'est pas informée sur cela pour comprendre réellement comment l'utiliser. C'est un problème. Au fur et à mesure que nous allons de l'avant, il faut nous soucier à chaque fois que nous effectuons un changement, d'améliorer également l'éducation, la sensibilisation et la compréhension de la façon d'utiliser ces mécanismes.

Maintenant que j'y pense, je voudrais dire que je suis un peu préoccupée par cette idée d'un réseau d'accords signés sans qu'il n'y ait de réflexion exhaustive. Le commentaire que je fais est le suivant [Signal sonore].

Pour de nombreux gouvernements, afin d'obtenir l'autorisation de signer un accord, il faudra passer par leur parlement. Cela risque de retarder la décision beaucoup plus longtemps que nous avons pensé à l'origine. Donc je pense que nous devons réfléchir à ces accords signés, et à ce que nous essayons d'accomplir par ces accords et ensuite évaluer si la signature de ces accords est réellement la meilleure façon de travailler.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suis Sébastien Bachollet. Je suis membre du Conseil d'Administration. Je voudrais dire que nous avons un certain nombre de véhicules et d'outils que nous utilisons avec le Département du Commerce, qui

étaient le MOU, le GPA et maintenant l'Affirmation d'Engagements. Il faut qu'on change de nom ; il faut qu'on change de véhicule. Nous ne pouvons pas continuer à dire que nous voulons une Affirmation d'Engagements qui soit signée par d'autres. Cette phase est finie, il faut qu'on passe à autre chose.

Et je pense qu'il faut passer à autre chose pour avoir quelque chose de mieux qui soit global, qui soit un engagement mutuel et qu'il permette réellement à la communauté d'être engagée et d'être partie prenante.

En ce qui concerne la responsabilité interne, il y a beaucoup de travail à faire parce que souvent, ceux qui décident font leurs propres revues, et eux-mêmes font leurs propres décisions. À un moment donné, il faudra trouver le moyen de sortir de ce cercle qui n'est pas vertueux en l'occurrence.

JOHN CURRAN :

Je suis John Curran, président d'ARIN. Je ne vais pas répondre aux questions traitant de l'Affirmation d'Engagements. Si ARIN avait des commentaires à ce sujet, nous les aurions présentés lors des deux dernières étapes des commentaires d'ATRT. Et je ne me considère pas qualifié pour parler au nom d'ARIN.

En pensant à la question sur le lien concernant non pas où nous nous trouvons maintenant, mais le monde où nous serons après un contrat des fonctions IANA, et à la question sur la modification de la responsabilité de la supervision.

La responsabilité quotidienne de l'ICANN, et même la responsabilité périodique de l'ICANN à ses engagements, ne poserait aucune difficulté



en ce qui concerne l'exécution d'ARIN de sa mission. Mais ARIN fait partie de l'écosystème de l'ICANN. Et, par conséquent, un échec fondamental de l'organisation pourrait provoquer un grave problème.

Si nous parlons de la supervision du Département du Commerce des États-Unis, ceci nous rassure sur le fait qu'il n'y a aucun risque de défaillance durable de l'ICANN qui aurait besoin d'être ajusté. C'est une bonne chose. Cela ne signifie pas que nous avons besoin d'avoir des mécanismes nouveaux sauf une explication des cas d'utilisation, comme le dit Steve, dans le cas d'une insuffisance chronique de l'organisation dans plusieurs décennies, il faudra se demander s'il y aura un mécanisme obligatoire interne ou externe en vigueur, ou si nous avons besoin d'avoir quelque chose de ce type, pour croire que cette organisation peut travailler avec un filet de sécurité. Et cela est très difficile pour les organisations qui dépendent de l'ICANN. Merci.

PAUL WILSON :

Paul Wilson de l'APNIC, encore une fois. La responsabilité, je l'ai cherchée dans un dictionnaire et elle est fortement liée au fait que quelqu'un doit rendre des comptes ou que quelqu'un puisse être considéré responsable. C'est une approche assez simpliste. Mais vous êtes responsable de quelque chose à quelqu'un, à un public déterminé. Cela signifie que vous pouvez être appelé à rendre des comptes devant ces parties.

Et être appelé à rendre des comptes non seulement signifie faire des rapports, mais aussi répondre aux attentes et qu'il y ait un certain recours si vous ne les satisfaisiez pas.



Donc dans le cas de RIRs, la responsabilité de l'ICANN a été définie par le biais de la structure que nous avons, où les politiques viennent de l'extérieur de l'ICANN. Ils arrivent à l'ICANN par l'intermédiaire de l'ASO. Et il appartient ensuite à l'ICANN de ratifier au niveau du Conseil d'Administration ces politiques, puis les remettre à l'IANA pour les mettre en œuvre.

Et dans ce processus, l'ICANN est responsable devant les RIRs, les registres régionaux d'Internet. De façon très directe, ils sont responsables devant nous pour la mise en œuvre de ces politiques. Nous pouvons dire, assez facilement, si l'ICANN ne met pas en œuvre la politique comme il le faut, nous pouvons prendre des mesures.

Je pense que nous aurions besoin de nous assurer que nos accords avec l'ICANN à tout moment nous permettent de prendre des mesures, et nous assurer que l'ICANN respecte sa partie de l'accord.

BRIAN CUTE :

Est-ce que cela s'est produit ?

PAUL WILSON :

Non, cela ne s'est jamais produit. Je ne pense pas que nous avons peur de cela parce que nous le saurions. Nous pouvons le savoir. Nous savons à quoi nous attendre.

J'ai pense que nous sommes dans une situation de luxe, que nous avons été en mesure de séparer le processus de politique très clairement de la structure de l'ICANN. Ca se passe ailleurs et ce n'est pas si facile de le faire dans d'autres cas.



[Signal sonore]

Pour terminer, le point ici est que nous avons des mécanismes clairs. Qu'est-ce que nous craignons ? Nous avons peur de ces mécanismes de responsabilité, des mécanismes de réparation qui ne fonctionnent pas. Nous devons nous assurer à ce que ce genre de situation soit absolument transparent, que l'on puisse le démontrer, que nous puissions appeler l'ICANN à rendre des comptes de manière publique qui crée sans doute assez d'embarras et suffisamment de pression sur l'ICANN pour remédier au problème. Comme John Curran vient de dire, dans une situation de désastre, nous devons penser à ce genre de résultat.

Mais dans cas là, nous parlons d'une défaillance sérieuse de l'ICANN. Je ne pense pas que préserver l'ICANN comme une unité est ce qu'on a forcément envie de le faire. Et nous devons nous assurer qu'en tant que communauté, nous avons nos mécanismes de dernier recours ou nos plans d'urgence. Ce n'est probablement pas une question de sauver l'ICANN ou de conserver l'ICANN, mais de veiller à ce que nos communautés obtiennent ce dont elles ont besoin à partir de cette altération.

BRIAN CUTE :

La notion est comprise.

C'est le genre d'un plan d'urgence, un filet de sécurité, par opposition à un mécanisme de révision indépendant qui, dans le cours normal, assure qu'il y ait une bonne prise de décision. Il y a une différence



qualitative qui existe ici. Comment est-ce lié à la question plus vaste de l'évolution de l'affirmation ?

PAUL WILSON :

Eh bien, je me demande si nous pourrions bénéficier de ce type d'approche, car il semble qu'on empile beaucoup de mécanismes ; nous sommes en train de supposer que beaucoup de mécanismes sont nécessaires pour faire quelque chose qui n'est peut-être pas si difficile ou si compliqué que nous croyons. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Je suis Jonathan Zuck, de l'Association pour la Concurrence Technologique. Je pense que mon intervention est probablement un peu prévisible, parce que je l'ai mentionné auparavant. Mais je voudrais dire qu'il faut qu'il y ait des mécanismes de responsabilité, et cela fait partie du problème ici ; c'est quelque chose de très important. Et je suis d'accord avec toi, Brian, qu'il y a une réelle différence entre les mécanismes de responsabilité pour des événements catastrophiques et la responsabilité quotidienne car à bien des égards, si l'ICANN échoue, nous parlons de la suppression de milliers de choses tandis que de l'autre côté nous parlons de défaillance pure et simple, de moindre importance.

En adressant directement la première question : que signifie que la communauté est assurée que l'ICANN s'acquitte de ses engagements de responsabilité ? Je pense que nous devons établir certains engagements ; l'ICANN doit répondre en ce sens que ses engagements doivent être définis de telle façon que l'on puisse voir si elles sont

respectées ou pas. Parce que si les engagements de responsabilité que je prends, sont des mesures du succès, pour que je sache d'une manière objective après si elles ont été satisfaites ou pas, j'ai une bien meilleure chance de construire un système de responsabilité basé sur la réponse aux attentes. J'ai utilisé plusieurs fois le terme « indicateur » peut-être ; c'est une manière de mesurer la réussite et les engagements qui comportent des risques.

Lorsque l'organisation s'engage et dit « Nous embaucherons quatre nouveaux employés au cours de l'année » et à la fin de l'année, « nous avons embauché quatre nouveaux employés », c'est un engagement. Mais si l'engagement est de répondre à tous les commentaires dans un certain laps de temps ou de s'assurer que les périodes de consultation ne s'étendent pas au-delà du moment où les décisions sont prises sur la base de ces commentaires, c'est des engagements mesurables. Si je fais des engagements mesurables, il sera évident si je les respecte ou pas.

HAGEN HULTZSCH :

il y a deux ou trois réunions, Fadi Chehade a souligné sur l'excellence des unités constitutives de l'ICANN.

Je crois que ma réponse à vos trois questions, consiste à dire que la responsabilité ainsi que de l'Affirmation d'Engagements et les processus connexes devraient faire partie de cette approche d'excellence commerciale.



BERTRAND DE LA CHAPELLE : Je m'excuse de reprendre la parole, mais en écoutant les différents commentaires, j'ai réalisé tout à coup une chose qui me surprend et que je veux partager avec vous.

Nous avons eu des discussions sur la responsabilité de l'ICANN depuis assez longtemps. Nous semblons oublier complètement une des composantes fondamentales de la responsabilité et que tout le monde utilise normalement quand on parle de reddition de compte dans les gouvernements. Lorsque nous parlons de la responsabilité des gouvernements, nous parlons des élections. C'est la mesure de responsabilité. Nous avons tendance à oublier que c'est nous qui choisissons le Conseil d'Administration, les panels, etc. N'oublions pas que c'est une façon de mesurer la responsabilité. Si les choses ne fonctionnent pas, les gens ne sont pas réélus.

Si les choses vont dans la mauvaise direction, les gens ont un moyen de mesurer. Quand on parle de mesure, c'est une chose positive pour un Conseil d'Administration, parce qu'il y a une révision qui rend des informations à la communauté par rapport à cette performance. Si nous avons cela pour les hommes politiques dans nos pays, je pense que j'apprécierais.

[Applaudissements]

XIAODONG LEE : Un dernier commentaire. Je suis Xiaodong Lee, PDG de CNNIC.

Pour la première question, je vais essayer de répondre concrètement. Si nous parlons de la responsabilité, nous devrions connaître de manière précise quels sont les responsabilités établies dans les statuts de



l'ICANN. Je pense que la plupart de nous n'a pas lu les règlements administratifs très attentivement pour savoir quelle sont les responsabilités de l'ICANN.

Donc si l'on compare ce que l'ICANN a fait avec les missions définies dans les statuts, alors nous devons en savoir l'écart.

En ce qui concerne la deuxième question, nous soutenons une responsabilité mondiale.

Pour ce qui est de la troisième question et de l'Affirmation d'Engagements, je préfère que nous nous penchions sur cette même Affirmation d'Engagements définie par le gouvernement des États-Unis. Et je préfère à l'avenir que l'ICANN puisse signer une sorte d'Affirmation d'Engagements avec la communauté mondiale des parties prenantes. Bien sûr, il est très difficile de définir tous les acteurs concernés. Mais au moins l'ICANN doit avoir une sorte d'Affirmation d'Engagements signée avec les membres de la communauté clé de l'ICANN, notamment les organisations de soutien et les comités consultatifs. Merci.

JORDAN CARTER :

Jordan Carter, d'InternetNZ.

Je voulais juste faire allusion à la présentation que nous avons vue ce matin sur la transition de l'IANA. Et je tiens à souligner que la responsabilité de l'ICANN est très importante lorsque l'on parle de ce nouveau scénario, mais ce n'est pas la seule chose qui doit être résolue avec la transition de l'IANA.

Il y a une claire différence entre la responsabilité de l'ICANN dans ses fonctions et le rôle de supervision plus large dont il est également question dans le cadre de cette transition ; la responsabilité ne remplace pas la fonction de supervision. Ce sont deux choses tout à fait différentes.

MATT ASHTIANI :

C'est Matt Ashtiani des Registres de Transcription. Nous avons un commentaire d'un participant à distance.

Wolfgang Kleinwachter dit, "la responsabilité de l'ICANN est un processus évolutif. La révision de l'Affirmation d'Engagements est de fait un mécanisme multipartite et décentralisé de supervision, comme Avri l'a noté. Il est toujours 'in statu nascendi,' en phase de test, une première étape dans un territoire encore inexploré d'un mécanisme de supervision innovateur. Si l'ICANN ne peut être comparée avec des organisations traditionnelles, gouvernementales, non gouvernementales ou commerciales, on ne peut voler leurs mécanismes pour l'ICANN. Il faut être plus créatif.

Et cette créativité doit venir de la communauté de l'ICANN de façon ascendante. Ce qu'il faut ajouter, entre autres, c'est plus d'indépendance, comme l'a défini Becky, un peu plus d'équilibre au niveau de la composition des membres, une plus grande légitimité avec une participation des parties internes et externes, et une participation multilatérale des AoCs, des SO et des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Cela pourrait aussi être une source d'inspiration pour gérer la transition de l'IANA et mettre en place les mécanismes de responsabilité et de supervision adéquats. Si

IANA reste sous l'ICANN, une option serait un cinquième système amélioré de révision multipartite.

BRIAN CUTE :

Merci.

Il n'

Ya plus personne devant le micro. C'était avant tout une séance pour vous écouter. Merci pour vos contributions.

STEVE CROCKER :

Au nom de la communauté, que va-t-il se passer avec ces contributions ? [Rires] Oui, c'est une question pour toi, Brian. [Rires]

BRIAN CUTE :

Il y a clairement une discussion sur le fait de commencer deux processus ici ; et voici la personne la mieux appropriée pour répondre à cette question.

STEVE CROCKER :

S'il te plait, Theresa. Viens nous sauver.

THERESA SWINEHART :

C'était une discussion extrêmement utile, et nous avons pu prendre note de beaucoup de points. Brian avait aussi encadré les différentes facettes en discussion. L'idée serait de synthétiser les discussions qui ont eu lieu et les présenter pour un débat, et voir ce que nous pouvons faire à partir des éléments qui ont été présentés, ou ce que la



communauté pense à ce sujet. Il est très important que nous puissions capturer les idées qui ont formulées pour continuer ce processus.

BRIAN CUTE :

J'interviens encore une fois, et puis vous dis au revoir.

J'attends impatiemment le rapport du Conseil sur les recommandations de l'ATRT2. C'est une période particulièrement active dans la communauté. Nous reconnaissons que cette année, avec les nouveaux TLDs, ATRT2, les gens avaient beaucoup de choses à l'esprit ; mais c'est un processus très important, et j'ai hâte de voir ce que le Conseil pourrait offrir cette semaine et aussi en juin à la fin de la période des six mois. Merci à tous pour votre participation.

[Applaudissements]

>>

Merci, tout le monde. Assurez-vous d'avoir vos invitations pour le gala ce soir. Ça va être une grande fête. Après le gala, nous nous retrouverons ici tôt demain matin pour continuer notre travail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

